


 Nous  
contacter


Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social    Culture  
Enseignement    Tourisme    civil    International    Finances

Communiqué Collège du 10/02/2012



## Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 10 février 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 10 février 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Octroi de permis d'urbanisme
- Inauguration de l'Enseigne des Trois Roses (XVIIIe siècle)
- L'Enseignement communal recrute des enseignants en immersion
- Lancement de l'appel à projets « Insertion par le logement » à destination du secteur associatif liégeois.

### Octroi de permis d'urbanisme

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable a fait au Collège communal une déclaration relative à deux permis d'urbanisme octroyé par le Collège communal de ce 10 février 2012.

Les permis concernent :

- 236 chambres d'étudiants dans la Résidence André Dumont, place du XX Août ;
- la rénovation d'un immeuble de 14 appartements, rue Matrognard.



### Inauguration de l'Enseigne des Trois Roses (XVIIIe siècle), rue des Ecoliers n°2 à 4020 Liège (derrière l'Eglise Saint-Pholien) mardi 14 février 2012 à 18h00

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable a fait au Collège communal une déclaration relative à l'inauguration de l'Enseigne des Trois Roses.



Dans le passé, les enseignes placées sur les façades permettaient de distinguer les habitations d'artisans, de commerçants voire de notables. D'abord sculptées dans le bois ou peintes sur un panneau ou une plaque de fer, elles étaient suspendues aux façades.

Constituant une entrave à la circulation, elles sont, à partir du XVIIe siècle, proscrites et remplacées par des enseignes appliquées à front de façade. Les enseignes en pierre sculptée font leur apparition. Ce patrimoine de pierre qui constitue une valeur esthétique indéniable est aussi le reflet de la vie sociale, économique et culturelle du passé de notre ville.

A Liège, au cours du temps plusieurs inventaires des enseignes liégeoises en pierre sculptée ont été dressés dont deux par Charles BURY (en 1958 et en 1967) et le dernier en date par Fabrice MULLER (en 2004).

Ces enseignes sont pour la plupart situées sur des façades des XVIIe ou XVIIIe siècles dont les bâtiments sont tous repris à l'inventaire du Patrimoine architectural (2004) comme biens qui méritent protection. Outremeuse en a conservé 17 dont 3 ont quitté leur lieu d'origine. C'est le cas de l'enseigne des Trois Roses.

Imbriquée initialement au-dessus de la porte d'entrée du n°15 du quai des Tanneurs, elle a bien failli disparaître lors de la reconstruction du bâtiment en 1956. Sa propriétaire l'a conservée puis cédée dans les années 80 à Jean-Denys Boussart qui l'a entreposée longtemps à l'Office du Tourisme de Liège. A l'initiative de l'ASBL Patrimoine Outre-Meuse, elle a entièrement été restaurée en 2009 par Caroline Pholien grâce à des subsides du Service Public de Wallonie (Commission du Petit Patrimoine Populaire Wallon).

Ce 14 février 2012 à 18h, son installation sera inaugurée sur le square situé au croisement des rues des Écoliers et du Pâquier, selon le projet du service « Aménagement des Espaces publics » de la Ville de Liège. Ce placement sur un portique métallique aménagé à cet effet, à quelques mètres d'une borne RIS (Réseau d'Information Service) consacrée à la genèse du quartier aura pour effet de réhabiliter le lieu en créant un nouveau petit espace public pour le quartier.

A l'article « Tanneurs » dans « Les Rues de Liège », Th. Gobert mentionne une première occupation en 1587 sans précision et en 1740, une Marie Villers, fille de Malmédy. Les armoriaux liégeois du Chevalier Philippe de Limbourg ne reprennent aucune famille de ce nom. La représentation héraldique de trois roses soutenues par une tige et feuillées est très rare. Elle serait assortie d'un listel contenant la devise de la famille noble. Ici, c'est un phylactère contenant la mention « Aux trois roses » dont la signification est difficile à déterminer : enseigne personnelle ou commerciale ?

Cette enseigne est la cinquième et dernière enseigne restaurée d'un programme soutenu par Patrimoine Outre-Meuse. Nous espérons que les analyses de la polychromie de ces pierres et particulièrement cette enseigne (13 niveaux de polychromie), nous livreraient des informations sur les traditions picturales au Pays de Liège.

Les études approfondies menées par l'ISSeP (L'institut Scientifique de Service Public) et par l'Université de Liège concluent que le premier niveau ne peut dater d'avant 1809. En effet, l'identification du jaune de chrome associé au bleu de Prusse permet cette datation précise. Nous vous invitons à voir les enseignes restaurées rue Puits-en-Sock n°22 (Au Moriané) et n°45 (Motifs végétaux) ainsi que rue des Écoliers, 16 (A la Pomme d'Or), aujourd'hui mairie de Saint-Pholien où nous serons accueillis après l'inauguration.



### L'Enseignement communal recrute des enseignants en immersion

M. Pierre Stassart, Echevin de l'Instruction publique a fait au Collège communal, une communication relative à la participation de l'Enseignement de la Ville de Liège à la foire de recrutement « World teachers' UK recruitment fair » à Glasgow en Grande-Bretagne, du 11 au 14 février 2012.

L'objectif est de recruter des enseignants, avec expérience pédagogique, native speakers anglophones, qui entreront en fonction dès la rentrée scolaire 2012-2013.

Comptant maintenant trois établissements d'immersion anglaise dans le fondamental (Waha, Jupille-Combattants et Fétinne) et l'Athénée Léonie de Waha accueillant les élèves issus de ceux-ci, l'Enseignement de la Ville de Liège se doit de constituer une réserve de recrutement pour des écoles dont le succès de fréquentation va toujours croissant.

Enseigner en immersion requiert deux exigences précises : avoir une connaissance de la langue cible équivalente à un native speaker et être porteur d'un diplôme pédagogique. La « World teachers' UK recruitment fair » permet de rencontrer ces deux impératifs. Les représentants de la Ville de Liège qui se rendent à Glasgow sont l'Inspecteur général de l'Enseignement communal, l'Inspectrice de l'enseignement fondamental en charge de l'immersion et le Directeur de l'Ecole normale Jonfosse (catégorie pédagogique de la Haute Ecole de la Ville de Liège).

Outre l'engagement dans notre enseignement - en particulier dans un premier temps, à la rentrée de septembre prochain, à l'école de Jupille-Combattants et à l'école de Fétinne - Croix de Guerre -, les candidats recrutés lors de cette foire bénéficieront de cours de français, visant à faciliter leur intégration dans les équipes pédagogiques et la communication avec les parents. Ils pourront aussi, le cas échéant, animer des classes de conversation de la catégorie Traduction-Interprétation de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

En parallèle à cette démarche sur place, des offres d'emplois ont également été insérées dans des sites web anglo-saxons. Cette opération a déjà permis de récolter six curriculum vitae. L'annonce a ciblé des enseignants du niveau fondamental. Toutes les personnes qui y ont répondu ont les titres pédagogiques requis, une expérience internationale et le niveau de natives speakers.

L'Enseignement de la Ville de Liège propose actuellement un total de cinq écoles immersives.

- En anglais : Waha, Jupille-Combattants et Fétinne-Croix de Guerre
- En Néerlandais : Hors-Château et Chênée-Grands Prés

La rentrée 2012 verra l'ouverture, en 3ème maternelle, de l'immersion allemande à l'école de la Sauvenière. L'enseignant est d'ores et déjà recruté.

Fort de cette première participation à la foire de recrutement en Grande-Bretagne, l'Enseignement communal envisage d'étendre ses recherches d'enseignants native speakers, via ce procédé, aux autres langues cibles, le néerlandais et l'allemand.

L'objectif suivant sera de constituer un réseau d'écoles étrangères partenaires dans les trois langues, renforçant ainsi les contacts de Liège avec les régions concernées, la découverte par les élèves des réalités culturelles correspondantes et, pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations d'enseignants en immersion.

Renseignements

Liège Ecoles Infos ☎ 04/221.92.79 et 🌐 [www.ecl.be](http://www.ecl.be)



### Lancement de l'appel à projets « Insertion par le logement » à destination du secteur associatif liégeois.

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé et M. Claude Emonts, Président du CPAS ont fait au Collège communal une déclaration commune relative au lancement de l'appel à projets « Insertion par le logement » à destination du secteur associatif liégeois.

Sur proposition de Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, et de Claude Emonts, Président du CPAS, le Conseil communal du 3 octobre 2011 a adopté le « Plan d'actions communal en matière de lutte contre la pauvreté (2011 – 2015) ». Celui-ci comprend le lancement d'un appel à projets commun CPAS-Ville de Liège.

Après avoir analysé le contenu des projets reçus dans le cadre des précédents appels, il a été décidé de consacrer plus spécifiquement le présent à « L'insertion par le logement ». Un montant total de 25.000€, correspondant à un subside octroyé par la Loterie Nationale, sera ainsi réparti entre des associations dont les projets auront été sélectionnés.

Logement et lutte contre la pauvreté.

Le Mémoire réalisé dans le cadre du Plan communal liégeois de Lutte contre la Pauvreté est le fruit d'un travail collectif et participatif qui a pu compter sur la mobilisation de plus de 400 personnes issues du réseau associatif liégeois et du secteur public. Il est le point de départ de nouveaux défis à relever par la Ville et les

associations liégeoises afin de lutter contre la pauvreté. L'insertion par le logement fait partie de ces défis.

Le logement est un besoin de base pour toute personne, un bien social, un droit constitutionnel. L'accès à un logement stable doit être garanti à chacun. Au vu de l'offre actuelle en matière de logement social, bien en dessous des besoins réels et avec de longs délais d'attente, les personnes en situation de pauvreté sont souvent amenées à se tourner vers le marché privé.

Selon les chiffres fournis par l'Observatoire communal liégeois de la Pauvreté et de la Santé, de plus en plus de personnes consacrent plus de 30% de leurs revenus au logement. De plus, on constate que dans 49% des cas, les personnes en grande difficulté financière ont une habitation en mauvais état avec une impossibilité de se chauffer correctement (source EU-SILC 2007).

Le présent appel a pour objet de contribuer à la concrétisation de premières actions relatives à l'axe « LOGEMENT » du Mémorandum réalisé dans le cadre du Plan communal liégeois de Lutte contre la Pauvreté.

Une attention particulière sera accordée aux projets touchant les familles nombreuses précarisées.

Toute A.S.B.L. établie sur le territoire de la Ville de Liège peut répondre à cet appel à projet pour autant qu'elle soit respectueuse de la « déclaration du Conseil communal de Liège » relative aux principes fondamentaux des droits de l'homme.

Les projets sont à déposer pour le 20 mars 2012. Le choix des lauréats se fera à la fin du mois de mars.

#### Renseignements

Le Mémorandum établi dans le cadre du Plan Communal liégeois de lutte contre la Pauvreté est consultable sur le site [www.liege.be/social/social/pauvrete](http://www.liege.be/social/social/pauvrete)

Le règlement de l'appel à projet et toute information complémentaire peuvent être obtenus auprès de :

Echevinat des Services sociaux, de la Famille et de la Santé :

 04 221 84 38 -  [joelle.henrion@liege.be](mailto:joelle.henrion@liege.be)

CPAS :

 04 220 58 36 -  [geoffrey.francois@cpasdeliege.be](mailto:geoffrey.francois@cpasdeliege.be)

